

L'an deux mil vingt-six, le seize septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Pont-à-Marq, par convocation en date du dix septembre deux mil vingt-six, s'est réuni en Mairie de Pont-à-Marq, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain CLEMENT, Maire de Pont-à-Marq.

La convocation a été affichée sur l'écran d'affichage numérique de la mairie le dix septembre deux mil vingt-six.

Présents : CLEMENT Sylvain, CLAISSE Fernand, MEIRE DA SILVA Albertina, FRANCKE Olivier, FLAMENT Séverine, MATTON Philippe, DEBUSSCHERE Albert, THULLIER Sabine, LAURENT Eric, DARRAS Laurent, DUGRAIN Sophie, DEKERLE Bérangère, FALLOUEY Charles, RACINET Marine, LE LAGADEC Matthieu, CNOCKAERT David, MARESCAUX Périne, SAMMARCELLI Elise, LANGLANT Margaux.

Absents : DESCAMPS Jacques donne procuration à MATTON Philippe, DEFFRENNES Pascale donne procuration à FALLOUEY Charles, CARDON Guillaume donne procuration à MEIRE DA SILVA Albertina.

Effectif légal	Effectif en exercice	Présents	Absents avec procuration	Absent sans procuration
23	22	19	3	0

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Madame Albertina MEIRE DA SILVA.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte. La séance se déroule en présence de public.

L'assemblée est informée que la séance est enregistrée pour simplifier la réalisation du PV.

D2026-09-16/07 Commissions Municipales – mise à jour

Monsieur le Maire rappelle que les commissions municipales pour le mandat 2026-2032 ont été créées (10) par délibération D2026-04-08/06.

Monsieur le Maire rappelle également que la composition de ces commissions a été actée par délibération D2026-04-08/07 Composition des commissions municipales.

En outre, Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Mathilde JACQUOT a démissionné de son poste de conseillère municipale d'une part et que la commission Culture et événementiel doit être renforcée.

Monsieur le Maire informe le conseil que la présente délibération annule et remplace la délibération D2026-04-08/07.

Monsieur le Maire propose les compositions suivantes :

Dans la délégation de Monsieur Fernand CLAISSE, 1^{er} adjoint au Maire : Inchangées.

- 1. Commission Sécurité et Mobilité.** Composition : Charles FALLOUEY, Matthieu LE LAGADEC, Bérangère DEKERLE, et Eric LAURENT ;
- 2. Commission Urbanisme.** Composition : Jacques DESCAMPS, Olivier FRANCKE Philippe MATTON, et Marine RACINET ;
- 3. Commission Vie sociale et inclusion.** Composition : Albert DEBUSSCHERE, Pascale DEFFRENNES, Eric LAURENT et Sabine THULLIER.

Dans la délégation de Madame Albertina MEIRE DA SILVA, 2^{ème} adjointe au Maire : Retrait de Madame JACQUOT.

- **Commission Enfance, famille, jeunesse et vie scolaire.** Composition : Guillaume CARDON, Bérangère DEKERLE, Margaux LANGLANT et Périne MARESCAUX.

Dans la délégation de Monsieur Olivier FRANCKE, 3^{ème} adjoint au Maire : Inchangées.

1. **Commission Aînés.** Composition : Albert DEBUSSCHERE, Pascale DEFFRENNES, Sophie DUGRAIN, Margaux LANGLANT, Périne MARESCAUX et Sabine THULLIER.
2. **Commission Développement économique.** Composition : Laurent DARRAS, Albert DEBUSSCHERE, Sophie DUGRAIN, Sabine THULLIER.

Dans la délégation de Madame Séverine FLAMENT, 4^{ème} adjointe au Maire : Madame JACQUOT est remplacée par Madame LANGLANT au sein de la commission Culture et événementiel.

1. **Commission Vie associative et sport.** Composition : Guillaume CARDON, Laurent DARRAS, Bérangère DEKERLE, Matthieu LE LAGADEC, et Marine RACINET.
2. **Commission Culture et événementiel. Composition :** Guillaume CARDON, David CNOCKAERT, Pascale DEFFRENNES, Jacques DESCAMPS, Margaux LANGLANT et Elise SAMMARCELLI.
3. **Commission Communication.** Monsieur le Maire précise, en sa qualité de Directeur de la Publication, que la Communication est déléguée, sous sa surveillance, à Madame Séverine FLAMENT. Cette dernière sera accompagnée par Monsieur David CNOCKAERT.

Dans la délégation de Monsieur Philippe MATTON, 5^{ème} adjoint au Maire : Inchangée.

1. **Commission Environnement, travaux, voirie et patrimoine.** Composition : Jacques DESCAMPS, Charles FALLOUEY, Eric LAURENT, Matthieu LE LAGADEC, Marine RACINET, et Elise SAMMARCELLI.

Monsieur le Maire ouvre le débat.

Monsieur le Maire demande aux membres de bien vouloir :

- Entériner la composition des commissions proposée dans la présente.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, entérinent les dispositions proposées par Monsieur le Maire.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Fait à Pont-à-Marcq le 17/09/2026,

Le Maire,

Sylvain CLEMENT

La secrétaire de séance,

Albertina MEIRE

